

Bulletin municipal



EDITO

Après une période éprouvante provoquée par la crise sanitaire, chacun aspire au retour d'une vie sereine.

Le bien vivre ensemble est nécessaire pour un quotidien paisible, le civisme et le respect de tous en sont la clé.

Les élus et le personnel de la commune de Saint-Crépin œuvrent pour fédérer la population et maintenir une solidarité au sein de la commune.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Jean-Louis QUEYRAS.

Dans ce numéro

Page 2	Finances
Page 4	Subventions aux associations
Page 4	L'eau potable
Page 6	Les travaux
Page 8	Actualités
Pages 10.....	Les projets
Page 12	L'école
Page 15	Au fil des jours
Page 17	Les associations
Page 18	Etat civil
Page 19	La médiathèque
Page 20	Infos « express »



Les finances

Comptes administratifs 2021

Les comptes administratifs retracent les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité durant l'année écoulée. Ils rapprochent ainsi les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif l'année précédente des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).

Le résultat qui en découle se traduit par un excédent ou un déficit, auquel on ajoute le résultat constaté l'année dernière afin d'obtenir le « résultat cumulé ».

- Budget principal : excédent de 747 762,48 € sur l'année 2021
- Budget de l'eau : excédent de 24 369,86 € sur l'année 2021
- Budget camping : excédent de 7 980,28 € sur l'année 2021
- Budget caisse des écoles : excédent de 2.908,73 € sur l'année 2021
- Budget Microcentrale des Guions : excédent de 218 051,27 € sur l'année 2021

Budget 2022

Les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 08 avril 2022.

Le budget principal est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
4 392 908,94 €	4 392 908,94 €	1 589 759,29€	1 589 759,29€

Le budget eau et assainissement est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
522 030,90 €	522 030, 90 €	123 547,13 €	123 547,13€

Le budget camping est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
18 800,10 €	18 800,10 €	37 520,28 €	37 520,28 €

Le budget caisse des écoles est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
2.908,73 €	2.908,73 €



Seul l'excédent reporté est voté car ce budget sera intégré au budget principal.

Le budget microcentrale des Guions est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

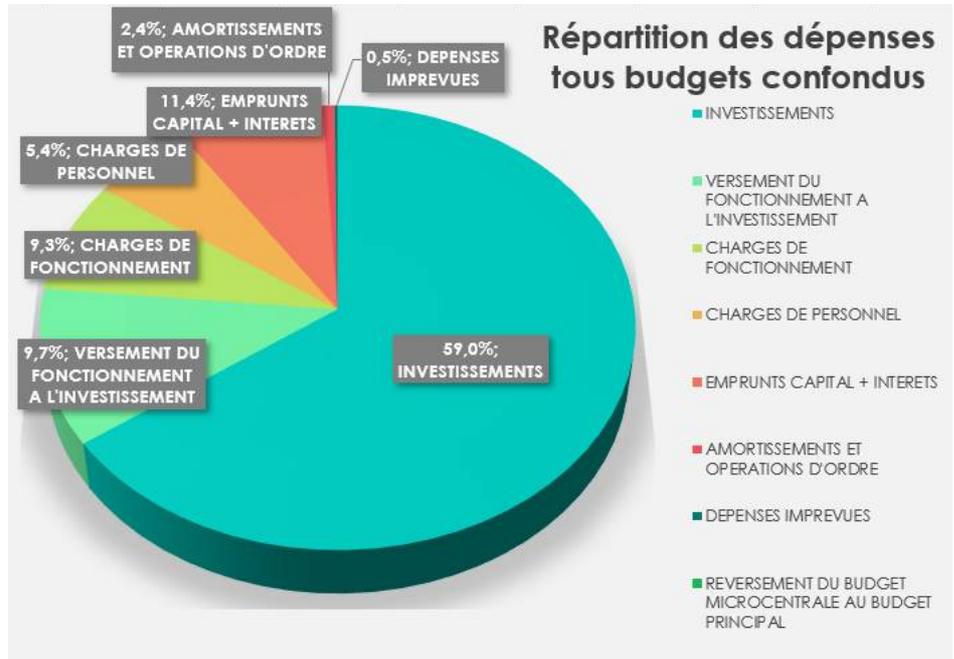
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
177 159,66 €	177 159, 66 €	493 458,64 €	493 458,64 €

Le cumul des différents budgets de la commune représente la somme de 7 358 093, 67 €.

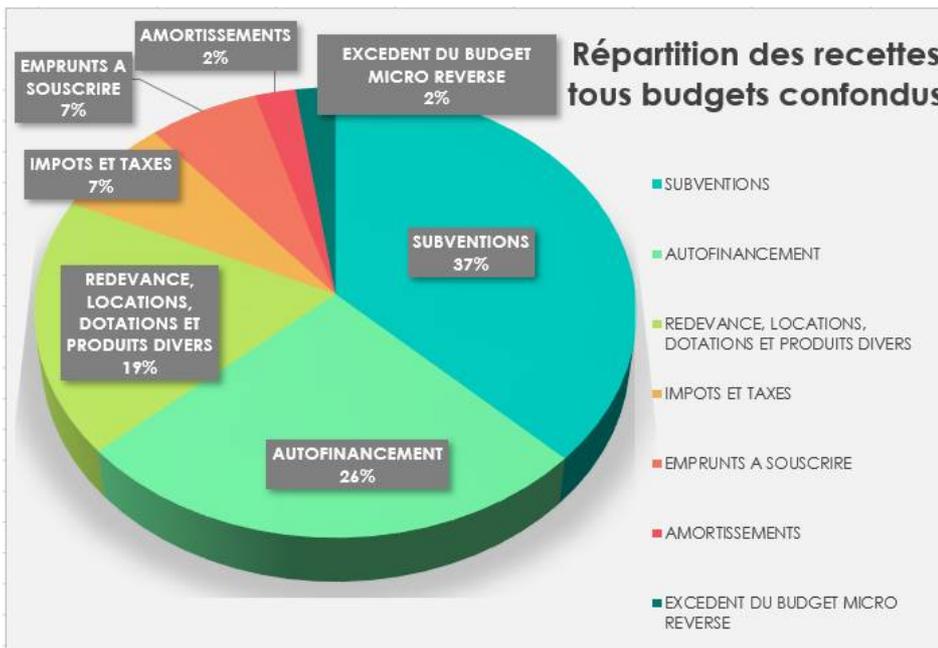
Le plus grand poste de dépenses concerne les opérations d'investissement à hauteur de 59 % des dépenses globales des budgets primitifs (voir détail des travaux en pages 6 à 8).

Les virements des sections de fonctionnement vers les sections d'investissement représentent quasiment 10 % des dépenses et permettront de financer les programmes de travaux.

Les charges de personnel et de fonctionnement restent stables (15% du budget total).



Il est important de souligner le reversement exceptionnel de l'excédent du budget microcentrale vers le budget principal pour un montant 170 000 €.



Les subventions perçues représentent cette année encore le plus important poste de recettes qui s'élève à 37 % du budget total, suivi de l'autofinancement à hauteur de 26%.

La commune de Saint-Crépin tient à remercier les financeurs qui permettent la réalisation des projets : Département des Hautes-Alpes, Région Sud, Etat et Europe.

FISCALITE LOCALE 2022

Le conseil municipal a renouvelé en 2022 sa volonté de ne pas augmenter les impôts locaux.

	Taux 2021	Taux moyen en France 2021	Taux 2022
Taxe foncière sur le bâti	37,38 %	47,72 %	37,38 %
Taxe foncière sur le non-bâti	163,04 %	49,79 %	163,04 %

Depuis 2021 les collectivités ne perçoivent plus la taxe d'habitation. En compensation, la part départementale de taxe foncière sur le bâti ajustée par un coefficient correcteur vient s'ajouter au taux de la taxe foncière sur le bâti perçue par la commune.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a voté les subventions aux associations lors des séances du 8 avril et du 30 juin 2022.

Comme les années précédentes, les clubs sportifs extérieurs à la Commune sont subventionnés à hauteur de 50 € par enfant Saint-Crépinois inscrit.

Les autres associations sont subventionnées en fonction de l'intérêt local qu'elles représentent et des actions qu'elles proposent.

Pour réduire les nuisances causées par les colonies de chats errants, la commune sollicite l'association Chats des rues qui effectue des campagnes de stérilisation.

Un vote de subvention complémentaire peut avoir lieu pour les retardataires.

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles sur le site www.saintcrepin.com

ASSOCIATION	MONTANT ALLOUE
Accor'Danse	400 €
Amicale des pompiers du Guillestrois	200 €
Association Chats des rues	300 €
Association du personnel communal	200 €
Association les Genévriers	400 €
Association maîtres-chiens d'avalanche	100 €
Club Les Trolls	200 €
Club Alpin Français de Guillestre	150 €
Club de judo	250 €
Club de ski de Risoul	300 €
Club des Dauphins Embrunais	100 €
Club Véloroc	1 200 €
Coopérative scolaire pour voyage scolaire du cycle 3	4 166 €
Fait main 05	100 €
FNACA	100 €
Football SCES	300 €
Pays Guillestrin	60 €
Prévention Routière	100 €
Réseau d'aides spécialisées aux élèves RASED	150 €
Souvenir Français	80 €
Volley Ball Guillestre	400 €

Eau potable

Chaque année, la commune paye une redevance prélèvement à l'Agence de l'eau, qui correspond au volume d'eau prélevé multiplié par un taux fixe.

En 2020, la redevance s'élevait à 36.594 €. Le montant avait lourdement augmenté car l'Agence de l'eau pour contraindre à la réduction du prélèvement avait appliqué le taux « eau potable » au volume total prélevé incluant l'eau nécessaire à l'arrosage du secteur du Villard avant les travaux d'irrigation.

Elus et personnels communaux ont été à pied d'œuvre pour réduire ce prélèvement d'eau et donc diminuer la redevance.

Ainsi, grâce aux travaux d'aspersion, à la surveillance du réseau et au « bridage » du prélèvement, la redevance 2021 a déjà fortement diminué pour atteindre la somme de 17 689 €.

En 2022, la quantité d'eau prélevée est encore en baisse ; ainsi la commune améliore son rendement de réseau d'eau potable.

LA MODERNISATION DES COMPTEURS ABONNES

Toujours pour l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable, la commune a engagé la modernisation des compteurs des abonnés pour le passage à la radio-relève.

Ce programme important est réalisé sur plusieurs années ; les compteurs abonnés ont été changés en 2021 sur les secteurs de la zone artisanale, des Hodouls, du Villard, des Chapins et du Villaron. De nouveaux compteurs ont été installés sur les secteurs de l'Adroit, du Coulet et de Champassel.

Avant de procéder à l'installation du nouvel équipement de comptage, il est nécessaire d'effectuer la visite des compteurs en place afin de déterminer précisément le programme de travaux.

Le service de l'eau contactera les abonnés lorsque la visite de leur équipement devra avoir lieu.

INFORMATIONS SUR LA QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC EN APPLICATION DE L'ARRETE DU 10 JUILLET 1996

Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : **SAINT-CREPIN**

Qualité de l'eau distribuée - **BILAN DE L'ANNEE 2021**

Exploitant : SAINT CREPIN (MAIRIE DE) - Gestionnaire du réseau : SAINT CREPIN (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable

4 captages d'eau potable alimentent les réseaux. L'état d'avancement des procédures de protection de ces captages est le suivant : 4 Procédures de protection terminées. 1 captage dont la procédure de protection est terminée, est géré par la commune de CHAMPELLA et alimente le secteur de la Chapelle/Bougea.

Bactériologie

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	5	1	80
EYMARDS-ACHARDS (DES)	4	0	100
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	5	1	80

Dureté

Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Moyenne	Mini	Maxi	conclusion
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	2	14,2	13,9	14,6	Eau peu calcaire.
EYMARDS-ACHARDS (DES)	1	29,6	29,6	29,6	Eau calcaire.
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	3	17,7	15,9	18,9	Eau peu calcaire.

Nitrates

Elément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	2	0	0,6	0	1,2
EYMARDS-ACHARDS (DES)	1	0	0	0	0
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	3	0	0,76	0,5	0,9

Fluor

Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*
EYMARDS-ACHARDS (DES)	1	0	0	0	0
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	NM*	NM*	NM*	NM*	NM*

Pesticides

Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbants...). La concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de paramètres analysés	Nb de mesures non conformes	Concentration maxi rencontrée en µg/l
SAINT-CREPIN VILLAGE (DE)	NM*	NM*	NM*	NM*
EYMARDS-ACHARDS (DES)	1	645	0	0
CHAPELLE-BOURGEA (DE LA)	NM*	NM*	NM*	NM*

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Édité en mars 2022

Conclusion sanitaire - Observations

La commune doit s'engager dans un programme d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée (réfection des ouvrages et / ou traitement de désinfection) pour les réseaux du Chef-Lieu et de la Chapelle---Bougea.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr
Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

TEMPERATURE

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Conformément aux recommandations, la commune de Saint-Crépin réalise annuellement la désinfection et le nettoyage des réservoirs.



Il est possible de mettre en place le prélèvement automatique pour le paiement de votre facture d'eau. Il convient de compléter et signer un mandat de prélèvement disponible en mairie et sur le site internet www.saintcrepin.com et de joindre un RIB.

Rappel des bonnes pratiques de l'utilisateur de l'eau potable

- ⇒ Propriétaire ou locataire, tout utilisateur de l'eau (abonné) doit informer par écrit la mairie de sa date d'arrivée, de départ, communiquer le relevé de son compteur ainsi que sa localisation, et indiquer ses coordonnées de facturation ;
- ⇒ L'abonné doit veiller au maintien en bon état de son compteur d'eau et prévenir la mairie sans délai en cas d'anomalie de fonctionnement (fuite, compteur bloqué...);
- ⇒ En cas d'impossibilité de relève du compteur par les services techniques, le coupon ci-après est déposé dans la boîte aux lettres de l'abonné qui doit le transmettre à la mairie.

Nom et prénom de l'abonné :
Adresse de l'abonné :
Téléphone :
Email :
Relevé du compteur :
Adresse du compteur :
Date :
Signature :



Les travaux terminés et en cours

*Nous remercions vivement tous nos partenaires financiers qui rendent nos projets réalisables :
le Département des Hautes-Alpes, la Région Sud-Paca, l'Etat, l'Europe.*

Aménagement et sécurisation des entrées de Saint Crépin

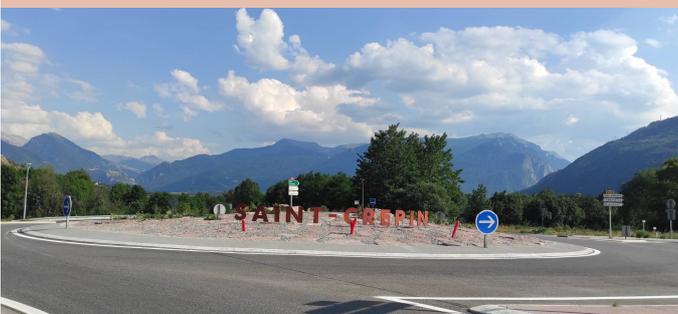
Les travaux devaient durer 18 mois, ils s'achèvent avec 4 mois d'avance sur le planning...

Ces travaux, pour un montant total de près de 1.270.000 euros TTC (révisions de prix comprises) ont été financés à hauteur de 61 % au total, soit 649 848 € dont 292 231 € par l'Etat (DETR et DSIL), 189 456 € par la Région, 50.000 € par le département (Amendes de police) et 101.000 € de fonds de concours versés par le département payant l'intégralité des travaux de la montée de la Rase (hors éclairage public et déplacement des ouvrages électriques), 17.161 € par RTE au titre du solde du PAP.

A noter que Enedis enlèvera les poteaux de la HTA du secteur de la Rase à l'automne 2022. « L'Araignée » de la Poste fera, quant à elle, l'objet d'un démontage en 2023, travaux sous coordination du Syme05. Tous les fourreaux sont déjà installés, ne restent plus que les câbles à tirer.



Aménagement du carrefour centre aussi appelé rond-point de la Gare



Les travaux, d'un montant total d'environ 120 000 euros, ont été réalisés par les agents de l'antenne technique du Conseil Départemental que nous félicitons pour la qualité de leur travail. Le Départe-

ment participe pour moitié aux dépenses engendrées, l'autre moitié étant prise en charge par la commune.

Le décor choisi répond aux impératifs en matière de sécurité imposés par l'Etat, gestionnaire de la route nationale et propriétaire du rond-point. Les matériaux rappellent la carrière de marbre rose de Saint Crépin, les végétaux ont été sélectionnés afin de nécessiter un minimum d'entretien. Quatre petits genévriers sont installés autour du carré central sur lequel sera installé un élément décoratif évoquant les loisirs à St Crépin. Le modèle sera choisi dans les prochaines semaines.

Restauration de la façade et de la toiture de l'Eglise



L'échafaudage a été installé à l'automne 2021. Le « clou du spectacle » étant la pose du parapluie, structure destinée à recevoir une immense bâche protégeant l'intégralité de l'édifice et permettant de réaliser les travaux en toute sécurité et par tous les temps (ou presque...), pose réalisée au moyen d'un hélicoptère.



Les travaux ont commencé en début d'année, ils dureront toute l'année 2022.



Rappelons qu'un financement exceptionnel a été attribué pour ces travaux puisqu'ils bénéficient de subventions à hauteur de 95 % pour un montant subventionnable maximum de 1.000.000 € HT : la Direction Régionale des Affaires Culturelles a attribué une subvention de 80 %, la Région Sud-Paca a complété avec une subvention de 15%.

Nous sommes en contact avec les services de la DRAC pour voir ce qui pourrait être fait pour la sauvegarde des bancs de l'église et la restauration des autels en plâtre, durement touchés par l'humidité.

Travaux de voirie 2021

Les travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie réalisés sur la route du Serre des Hodouls, la rue du Tour de Ville, l'impasse des Granges, les secteurs de la Cabane, le Bas Villaron, le Villard, les Chapins et l'Aéromotel, se sont élevés à 48.500 € TTC.

Le Département a octroyé une subvention de 10.000 € pour la réalisation de ces travaux.

Création de parkings

De nouvelles places de stationnement ont été aménagées au sommet de la montée de la Rase près de l'ancienne poste. Un espace de stationnement a également été créé à côté des jardins communaux.

Aménagement du secteur de l'Aérodrome



Le Département des Hautes-Alpes réalise actuellement des travaux aux abords de l'Aérodrome.

Hangar secteur de l'Aérodrome



Conformément aux négociations faites avec R.T.E, le hangar situé sur le secteur de l'aérodrome a été cédé à la commune pour 1 € symbolique. Il est destiné aux services techniques. Une installation de panneaux photovoltaïques est posée en toiture et produira une source de revenus complémentaires à la commune à compter du mois de septembre 2022 (montant estimé à 12 000 € par an).



Aspersion des hameaux du Haut Villaron et du Bas Villaron

A quelques petits réglages prêts, le réseau d'aspersion est entièrement opérationnel.

Le nouveau réservoir permet d'assurer la desserte en eau des hameaux du Haut Villaron et du Bas Villaron.

L'ensemble des travaux d'irrigation représente un montant de 1.575.000 € TTC environ, financé à hauteur de 48 % comme suit : Europe FEADER 407.867 € (31 %), Région Sud PACA 273.694 € (21%), Département des Hautes-Alpes 88.000 € HT (7%).

Rappelons que ce projet structurant permet d'irriguer de façon sûre et durable un périmètre potentiel de 80 ha, dont près de la moitié n'avait jamais été arrosés, même par les méthodes ancestrales type canaux à ciel ouvert.



Actualités

Redevance incitative déchets

La redevance des déchets facturée par la communauté de commune va progressivement augmenter jusqu'en 2025.

Plusieurs causes à cela, notamment :

- Hausse de la TGAP (taxe payée à l'Etat pour toute tonne de déchets enfouie, qui passe de 25 €/t en 2020 à 65€/t en 2025
- Augmentation des coûts d'enfouissement de 57 % entre 2020 et 2025, (soit + 380.000 €)

Pour limiter la répercussion sur les factures, il va falloir trier plus et mieux nos déchets, ce qui permettra de diminuer les quantités enfouies et de valoriser ces déchets par le recyclage.

Pour accompagner le tri et permettre la prise de conscience de ce que représentent nos déchets, les élus communautaires ont choisi d'instaurer la redevance incitative à partir de 2025.

L'idée étant que chaque foyer ne paye que pour ce qu'il jette.

La mise en place des dispositifs permettant l'application de cette redevance incitative se fera de façon progressive.

Trois zones de test seront mises en place à l'automne : les moloks du Villaron, ceux du bas du quartier de Saint Jean et le Serre des Hodouls.

Les agents de la communauté de commune viendront remettre les badges aux foyers concernés et expliqueront le fonctionnement du système aux personnes concernées.

Un guide du tri vous est distribué en même temps que le présent bulletin municipal pour vous rappeler les bons gestes à adopter dès aujourd'hui.

Il est important que chacun applique les bonnes pratiques, car le recyclage n'est pas qu'une question d'économie financière, c'est aussi l'économie des ressources de la planète !



Zones AU

Des évolutions réglementaires apportées par le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la région Sud PACA opposable depuis le 15 octobre 2019 et de la Loi Climat et Résilience, votée le 22/08/2021 vont limiter la consommation d'espace pour bâtir.

Ces évolutions impliquent, notamment, que les zones A Urbaniser « AU » des Plans Locaux d'Urbanisme soient ouvertes à l'urbanisation avant le 22/08/2027, faute de quoi, elles redeviendront automatiquement inconstructibles.

Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 28/06/2019, a classé la plupart des terrains à bâtir en zone AU (au lieu de zone U « Urbaine » de l'ancien zonage du PLU), afin de sécuriser les conditions de viabilisation de ces terrains (conditions techniques et financières). Pour rappel, les zones AU représentent 8,74 ha sur 11,7 ha de terrain à bâtir au PLU actuel.

Des réunions d'informations avec les propriétaires de terrains situés dans les zones AU ont déjà eu lieu afin :

- De les informer de ces modifications afin qu'ils puissent choisir en toute connaissance de cause ce qu'ils souhaitent faire de leurs terrains,
- D'être facilitateur pour la mise en relation des propriétaires de chaque zone qui souhaiteraient se regrouper pour ouvrir à l'urbanisation leurs terrains,
- D'exposer les différentes étapes nécessaires pour l'ouverture d'une zone à son urbanisation.

Le bureau d'études Alpicité nous assiste dans ce dossier.



Le nouvel adressage est en cours sur la commune.

Tous les propriétaires (et non les locataires) ont ou vont recevoir par courrier leur certificat d'adresse.

Ces courriers sont expédiés à tous les propriétaires de cette parcelle selon les données du cadastre (pensez à vérifier le numéro de parcelle).

Un seul autocollant est joint pour la boîte aux lettres correspondant à la parcelle. En cas de propriété non bâtie vous pouvez garder l'autocollant ou le renvoyer en mairie avec le récépissé.

Vous devez procéder à la **modification de votre adresse (et non pas changement d'adresse)** auprès des différents services compétents.

"France service" à la communauté de commune du Guillestrois peut vous assister dans les démarches en ligne ; le service est joignable au 04.92.45.42.42.

Une question ? Contactez-nous par mail à : mairie@saintcrepin.com

OPERATION FACADES-TOITURES-DEVANTURES



Les propriétaires de maisons anciennes qui souhaitent effectuer des travaux de ravalement de façades, de réfection des toitures ou d'embellissement des devantures peuvent bénéficier de subventions très incitatives.

La chargée d'opération de SOLIHA Alpes du Sud est à vos côtés pour vous accompagner dans la réussite de votre projet. Vous pouvez la rencontrer lors des permanences en Mairie.

Renseignement à l'accueil de la Mairie : au 04.92.45.02.71 ou SOHILA Alpes du Sud : 04.92.51.53.34

Mme AGULHON, chargée d'opération l.agulhon@solihha.fr

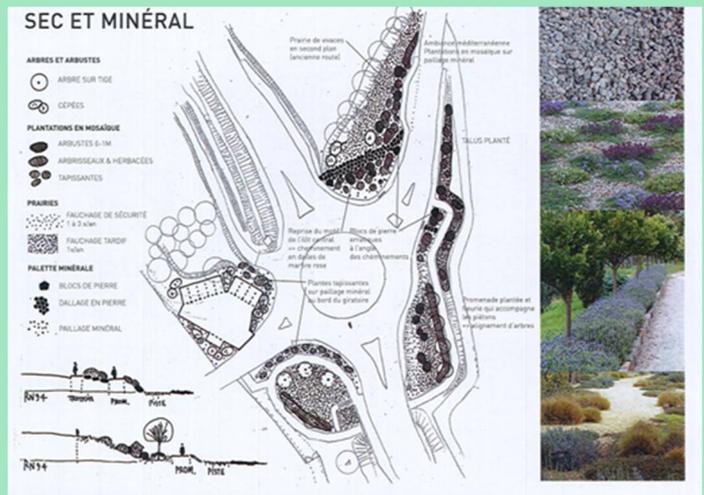
Les projets

Saint Crépin poursuit sa dynamique et a encore beaucoup de projets importants à mener. Certains sont déjà bien avancés, d'autres ne sont qu'à l'état de réflexion :

Aménagement paysager des abords du giratoire sur la RN 94 (rond-point de la gare)

Les subventions sont demandées et en fonction des réponses de nos financeurs, l'appel d'offre pourrait être lancé à l'automne pour un commencement des travaux début 2023.

Le projet consiste à réaliser les finitions autour du rondpoint, la réalisation d'une aire de covoiturage et l'installation d'abribus, pour un montant estimé à 360.000 € TTC. Nous avons sollicité 80 % de financement.



Liaison en mobilité douce entre Eyglies et Saint Crépin :

le dossier d'appel d'offre est prêt, mais certaines subventions doivent être encore obtenues avant de lancer les consultations.

Le montant des travaux est estimé à 360.000 € TTC, nous recherchons un financement à 80 %

Renforcement des réseaux d'irrigation :

Après le développement des réseaux depuis le Villard jusqu'aux hameaux du Haut Villaron et du Bas Villaron, le prochain chantier relatif à l'aspersion sera celui du renforcement, voire de l'extension, du réseau autour du Bourg.

Plusieurs pistes sont à l'étude.

Installation d'un terrain-multisports à proximité de l'entrée du camping de l'Ile :

La réflexion est, là- aussi, bien avancée. L'emplacement choisi permet de répondre à plusieurs impératifs : pas trop près des habitations pour ne pas générer de nuisances sonores, pas trop éloigné du village et accessible par itinéraire sécurisé pour les piétons et les vélos.

Le type et le nombre de modules retenus ne sont pas encore définitifs mais on devrait pouvoir y jouer au foot, basket, volley... et y faire de l'athlétisme.

Le montant total de ce projet est estimé à 300.000 € TTC, des subventions vont être demandées.



Une deuxième microcentrale sur le Torrent de Pra Reboul en continuité de la première :

L'idée est de récupérer l'eau turbinée au niveau du rejet (juste après le bâtiment actuel) et de l'acheminer à une deuxième microcentrale, qui serait située un peu au-dessus du Moulin Queyras pour turbiner une deuxième fois.

L'étude de faisabilité, commandée à la société du Canal de Provence, a rendu des conclusions positives, ce projet est techniquement, réglementairement et financièrement envisageable.

L'appel d'offre pour désigner un maître d'œuvre va être lancé prochainement. Sa première mission consistera à obtenir l'autorisation administrative de turbinage.

Rénovation énergétique des bâtiments :

La commune va missionner le SyMEnergie 05 pour faire un diagnostic énergétique de ses bâtiments. Une fois le diagnostic posé, nous pourrons programmer les travaux de rénovation à réaliser.

Modernisation de l'éclairage public :



Ce projet, porté par le SIGDEP (Syndicat Intercommunal Guil-Durance d'Eclairage Public) a pour ambition le remplacement de tous les anciens luminaires par des modèles à LED, permettant des économies d'énergie. Cela permettra, outre les économies d'énergie, d'uniformiser les modèles existant sur la commune et de faciliter leur réparation en cas de besoin (aujourd'hui, certains modèles sont trop obsolètes pour être réparés, c'est pourquoi la réparation n'est pas faite rapidement).

Le montant des travaux pour la commune de Saint Crépin est estimé à 240.000 € et le gain énergétique représenterait une économie annuelle de l'ordre de 14.000 €.

Des subventions sont demandées mais leurs montants, comme leurs attributions, dépendent du nombre de communes qui s'engageront dans le programme.

Construction d'une résidence autonomie :

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un bâtiment pouvant accueillir, chacune dans un logement privatif de type 1 ou 2, des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles (à cause d'une baisse de revenus, de difficultés d'accès aux commerces, d'un sentiment d'isolement...).

Ce type de résidence accueille les personnes seules ou les couples.

Vivre dans une résidence autonomie permet de :

- continuer à vivre de manière indépendante ;
- bénéficier d'un environnement plus sécurisé ;
- avoir un loyer modéré.

Les résidences autonomie ne sont pas, en principe, destinées à recevoir des personnes qui ont besoin de soins médicaux importants ou d'une assistance importante dans les actes de la vie quotidienne.

L'emplacement envisagé pour construire cette résidence se situe au niveau des jardins partagés (« sequieyt »).

Agrandissement de l'école :



La commune a acquis les bâtiments de la famille Albrand situés à côté de l'école dans le but de pouvoir agrandir celle-ci.

La première étape du projet sera de désigner un maître d'œuvre. Un appel d'offre pourrait être lancé au premier semestre 2023.



L'école

Le 1er septembre 2021, 62 écoliers ont fait leur rentrée à l'école de Saint-Crépin.

Enfants, enseignants et personnels de l'école se sont adaptés aux quelques chamboulements causés cette année encore par le COVID 19.

Malgré tout, une belle année scolaire s'est écoulée ; les enfants ont bien travaillé et ont aussi profité de sorties ski de fond, cinéma et piscine.

Les élèves du cycle 3 ont eu la chance de partir en classe de découverte audiovisuelle, voici ci-dessous un retour de leur expérience :

La classe de cycle 3 découvre le métier de journaliste

Cette année, nous avons fait un projet en E.M.I. (Education aux Médias et à l'Information).

Pour commencer, nous sommes partis en voyage scolaire faire une classe de découverte audiovisuelle. Nous sommes allés au centre Le Cosse du Grau d'Agde, du 7 au 11 mars 2022.



Nous avons travaillé avec Emmanuel et Grégory d'ABC Caméra - L'école de l'image ® pour créer le journal télévisé de l'école de Saint-Crépin.

Nous avons découvert ce qu'est un plateau d'interview et les différents métiers de techniciens de l'audiovisuel : cameraman, journaliste, clapman, éclairagiste, script, chronométrateur, preneur de son et chef de plateau.

Nous nous sommes entraînés à manipuler les différents matériels des techniciens comme le caméscope, le clap, les micros...



et nous avons appris à cadrer correctement avec la règle des tiers.

Nous avons interviewé Laurie Lévêque qui travaille à la Criée. C'est le lieu où les pêcheurs viennent vendre aux enchères les poissons qu'ils ont pêchés le jour même, à des professionnels (restaurateurs, poissonniers, supermarchés...)



Pour compléter notre reportage, nous avons filmé des images d'illustration et nous avons fait des micros-trottoirs, c'est-à-dire que nous avons interrogé des gens dans la rue.

Nous avons aussi présenté la météo et inventé puis tourné des pubs.

C'était trop bien ! Nous sommes très fiers de notre travail et de notre journal télévisé.

La seconde partie du projet en E.M.I. a été de faire une émission de radio sur Saint-Crépin, en partenariat avec la médiathèque et la RAM05.

Depuis le mois de novembre, nous avons fait des ateliers de préparation de l'émission avec Marion Chambrier de la médiathèque et des journalistes de la RAM05 (Anna, Simon et Viviane).

Nous avons choisi les sujets sur lesquels nous voulions en savoir plus : l'Enclos, l'aérodrome, le rond-point, la médiathèque, l'école et la microcentrale puis nous avons préparé nos questionnaires.

Ensuite, nous avons cherché des habitants qui pourraient répondre à nos questions. Le 17 mai, ces personnes sont venues à l'école pour que nous les interviewons.

Nous avons capté leurs voix avec des enregistreurs prêtés par la RAM05.

Le 31 mai, nous sommes allés dans les studios de la RAM05, à Embrun. Nous avons enregistré les textes de présentation du projet, des différents groupes et de leurs sujets. Nous avons vu un des journalistes commencer à faire le montage.

Notre émission a été diffusée sur les ondes de la RAM05 le 9 juin.

L'émission est en podcast sur le site de la RAM05 : <https://ram05.fr> dans la rubrique « Podcasts » puis « Émissions et chroniques » et enfin « Éducation aux médias et à l'Information ».

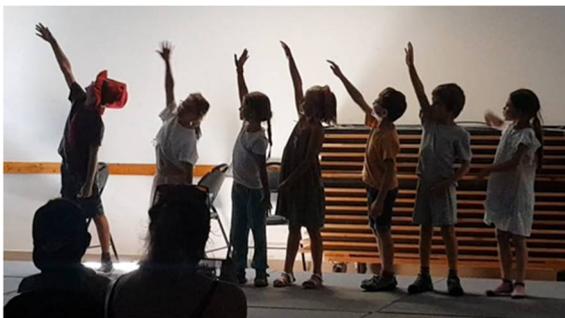
Nous sommes très satisfaits de notre émission, allez nous écouter !

Activités à la garderie du soir.

Pour la deuxième année consécutive, la mairie a proposé des ateliers lors de la garderie du soir pour les élèves du cycle 2 et cycle 3.

Cette année a été proposé :

- L'atelier d'anglais mené par Helen Laudon, le mardi et le jeudi. Les enfants se sont familiarisés avec la langue anglaise, uniquement à l'oral, pour le cycle 2, et aussi un peu à l'écrit pour les grands. Il a été principalement constitué d'activités ludiques autour de jeux mais aussi d'activités extérieures quand le temps l'a permis.



- Un atelier d'expression de soi à travers le corps et la voix, mené par Laura Spinetta. Il a permis aux enfants d'apprendre à s'exprimer à travers ses gestes et sa parole, avec ou sans musique, afin de mettre en scène une histoire. Il a été constitué d'ateliers improvisation pour jouer et prendre la parole en public. L'atelier a abouti à des mises en scène d'histoire.

Ces deux ateliers se sont conclus par un spectacle vendredi 1 juillet à la salle polyvalente. La salle était comble. Les enfants nous ont présenté un beau spectacle.

Ces activités seront reconduites l'année prochaine.

Venez nombreux !



**LES ENFANTS DE L'ÉCOLE FRÉDÉRIC CHOPIN NOUS
RACONTENT CE QU'ILS PRÉFÈRENT A SAINT-CRÉPIN**

**Aller dans le parc
avec les jeux. Lia**

Me promener avec
mon Papa jusqu'au
lac. Milàn.

**Promener mon
chien jusqu'à la
maison. Maylina**

Aller tout en haut de la montagne
pour avoir une belle vue. Méliana

Faire du vélo. Zoé

Regarder les gros engins
qui creusent dans les
chantiers. Gianni.

*Jouer dans la maison et
manger de bonnes
choses et jouer au ballon
dehors. Ylann.*

*Mon endroit préféré
est le parc parce que
j'aime faire de la tyro-
lienne. Diane.*

**Aller au parc avec
mes copains.
Marlon.**

On peut faire du foot
sur un terrain de foot
et des paniers à côté
de l'école à mon
grand frère. Nicky.

**Me promener à
côté de la Durance
en vélo. Arthur.**

**Aller au parc et
faire de la tyro-
lienne. Myla.**

Le parc et la
tyrolienne.
Livio.

**Le paysage.
Kelian.**

La carrière. Arthur
et Pierre.

**Mots
d'enfants....**

L'école parce que j'ai en-
vie de travailler avec la
maitresse et Dany et jouer
avec mes copains. Ethan.

Faire de la tyrolienne. Louise

Aller à la médiathèque
pour lire des livres.
Clara.

*Promener mon
chien jusqu'à la
Durance et mettre
les pieds dans
l'eau.
Margot.*

Le lac. Mia

Les hameaux.
Stacey, Sacha,
Lison.

*L'enclos. Sienna,
Kélya, Nathan,
Emy, Kelian.*

**Le vieux village.
Amy, Nohay.**

**Les ruines du
vieux château
sur le Rocher.
Vicky, Nina,**

*Les fontaines. Inaya,
Ambre.*

Le chemin des
Grangeons.
Hugo

Au fil des jours.....

Retour en images sur la journée d'inauguration des ouvrages de Saint-Crépin le 18 septembre 2021



Le 18 septembre 2021 ont été inaugurés officiellement la microcentrale, la rénovation des conduites d'eau potable (du captage des Grangettes jusqu'au village), une partie du réseau d'irrigation du secteur du Villard, le jardin de l'Enclos et la médiathèque.

Les visites et discours ont été clôturés sous le signe de la convivialité autour d'un buffet au jardin de l'Enclos.

Commémorations du 11 novembre et du 8 mai

Nous remercions toutes les personnes, petits et grands qui honorent le devoir de mémoire à l'occasion des cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.



Du 20 janvier au 19 février 2022 s'est tenu le recensement de la population. L'enquête a été réalisée par nos agents recenseurs : Mme Claudine

BARTHELEMEY et Mme Marylène RIGAUD ; elles remercient les Saint-Crépinois pour leur accueil. En fin de collecte, 657 logements ont été recensés, dont 330 résidences principales.

La municipalité remercie également les Saint-Crépinois pour leur participation et les agents recenseurs pour avoir accompli cette lourde tâche.

Soutien au peuple Ukrainien

Les habitants de Saint-Crépin et des personnes extérieures ont répondu présents et solidaires à l'appel aux dons pour le peuple Ukrainien victime de la guerre.



La Saint-Marc

La traditionnelle foire de la Saint-Marc a enfin fait son retour après 2 ans d'absence. La pluie a écourté le vide-greniers et la foire ; malgré tout l'apéritif du midi en musique et le repas paëlla du soir se sont déroulés dans la joie et la bonne humeur !

La vente des livres issus du « désherbage » (anciens livres) de la médiathèque et des tickets pour le repas ont permis de reverser la somme de 1262 € à la coopérative scolaire.

DSP CAMPING DE L'ILE

Après de longues négociations, nous avons trouvé un accord pour la reprise du camping de l'île avec Marine MILHAU et Mathieu PULCINELLI, qui tenaient le camping l'été dernier.



Le contrat fixe les travaux qu'ils s'engagent à réaliser (pour un montant de 170.000 €) notamment, l'installation de nouveaux mobile-homes, et le montant de la redevance qu'ils reverseront à la commune (de l'ordre de 30.000 € HT annuellement).

La durée de 12 ans permet aux deux parties d'envisager sereinement l'avenir.

Fête du 14 juillet

Pour marquer ce jour de fête nationale, la municipalité a offert le verre de l'amitié accompagné d'un buffet salé/sucré au jardin de l'Enclos. Le soleil, la chaleur et la convivialité étaient au rendez-vous.



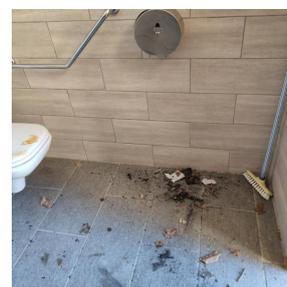
Les incivilités

Le constat est désolant mais bien réel... Les incivilités existent et sont intolérables !

Nous en appelons au civisme et la vigilance de chacun !

Dégradations de l'Enclos : depuis son ouverture au public, nous avons rencontré plusieurs dégradations :

- ◇ Incendie au niveau des sanitaires
- ◇ Coup de couteau dans les tuyaux d'arrosage
- ◇ Arrachage des plants
- ◇ Déchets dont tessons de bouteilles éparpillés dans le jardin



Madame PASQUALI-BARTHELEMY, Maire- Adjointe, est intervenue début juin à l'école pour discuter avec les futurs citoyens que sont nos enfants autour d'un débat d'idées sur le thème du respect du bien commun. Ils ont été très réceptifs mais il ne faut pas baisser la garde.

Si une nouvelle dégradation devait être constatée, nous porterons plainte à la gendarmerie.



LA SALUBRITE EST AUSSI L'AFFAIRE DE TOUS !

Par respect pour les agents municipaux et la population, merci de mettre vos déchets dans les moloks ou bacs prévus à cet effet.

Les encombrants doivent être déposés à la déchetterie de Guillestre.

Pour un été serein :

Que l'on soit résident permanent à St-Crépin ou que l'on y vienne en vacances, pour partager des moments de convivialité en famille et entre amis ou pour se ressourcer au calme de notre belle campagne ... l'été, nous sommes nombreux dans le village à avoir des activités et des rythmes de vie différents, alors :

- pensons à nos voisins, en faisant preuve de bon sens et en limitant les activités sources de nuisances sonores, olfactives ou visuelles : Travaux de bricolage, musique, jeux et rassemblement à l'extérieur, apéro tardif et barbecue ... autant de

bonnes choses que l'on ne doit pas rendre gênantes ! :)

- pensons au piétons, aux enfants et aux animaux, en roulant prudemment dans nos rues étroites.

- pensons à tenir en laisse nos chiens et ramasser leurs crottes pour que les promenades de chacun d'entre nous restent toujours aussi agréables. Des distributeurs de sacs gratuits à déjections canines sont, à ce titre, mis à votre disposition ! Servez-vous !

TOUT SIMPLEMENT, faisons attention à l'autre et faisons preuve de savoir-vivre =)

Parole aux associations

Les « RPE »

Nous sommes cinq mamans élues représentantes des parents d'élèves de l'école, avec des envies de partage, de faire du lien, d'animations pour les enfants et les familles du village.

Investies bénévolement, nous avons pu proposer, avec le soutien de la mairie diverses actions cette année.

Le marché de Noël avec plus de 15 artisans et artistes locaux, le spectacle de danse, et la venue du père Noël a été une réussite.

La fête des fleurs dans le parc l'enclos, a permis de se réunir autour de jeux, de peinture, de lecture, animé par un concert de l'école de musique de Guillestre.

La vente du blé de l'espérance grâce au boulanger, ou encore notre participation à la fête de la St Marc ont contribué à mobiliser le village, à mieux se connaître !





L'idée de créer une association de parents d'élèves a fait son chemin, nous voilà prêtes ! Rendez-vous en septembre pour l'assemblée générale constitutive !

Un grand merci à celles et ceux qui ont pris part à nos aventures cette année, à très vite !
Caroline, Isoline, Lisa, Mallorie, Valérie

Le club de l'amitié des Aînés.

Le 31 juillet 2021 un repas a été organisé au camping de l'Ile avant la trêve estivale du Club ; nous remercions Marine et Mathieu pour leur prestation et leur accueil.

Les activités ont repris en novembre 2021 avec les jeudis « jeux et goûter ». Le 18 novembre 2021, un nouveau bureau a été constitué, Mme Elisabeth QUEYRAS quittant la présidence pour des raisons de santé.

En raison de la crise sanitaire, les repas se sont déroulés à l'Hôtel Lacour ; merci à Céline et Lionel qui nous ont régalez et également laissé gracieusement leur salle de réunion pour les assemblées et les jeux après les repas.

A Noël, des chocolats ont été distribués à tous nos adhérents.

Le 25 mars 2022, une assemblée générale a eu lieu en présence de M. Marcel CANNAT et Mme Georgette MILLY qui représentait la mairie. En fin d'assemblée, M. le Maire est venu se joindre à nous et a partagé notre repas avec les conseillers municipaux.

Le 30 avril 2022, un repas a été organisé à la salle polyvalente et préparé par Philippe de la Taverne de Papy.



Du 16 au 20 mai, nous sommes partis en voyage en Espagne à la Costa Dorada avec l'agence Envie d'ailleurs ; nos aînés étaient

ravis de ce voyage durant lequel nous avons passé de bons moments de convivialité.

Le 25 juin nous nous sommes réunis autour d'un repas paëlla préparé par Philippe au camping la Cabane.

Merci à Mme Hélène MIOLAN et aux gérants pour leur accueil et le prêt du matériel. Cette belle journée s'est terminée avec un concours de boules en Interclub.



Nous reprendrons les activités en septembre avec un repas au camping de l'Ile.

Etat Civil

NAISSANCES - Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents !

- * Mathis BUSIERE né le 18 juillet 2021
- * Rose LUCIEN-POURBAIX CANON née le 3 août 2021
- * Liness GIORDANO née le 5 août 2021
- * Willow LE ROUX né le 25 septembre 2021
- * Stella GALLETTI née le 28 septembre 2021
- * Elias ALBERT né le 30 octobre 2021



- * Nolan THIENE né le 3 mars 2022
- * Ayden THIENE né le 3 mars 2022
- * Aylie BORTINO née le 8 avril 2022
- * Esteban MARSON né le 3 mai 2022
- * Alba OANES née le 20 mai 2022
- * Matys JILBERT né le 22 mai 2022

MARIAGES

*Nous souhaitons beaucoup de bonheur
aux mariés !*

- ◇ Mme DEUDON Stéphanie et M. DEVERLY Stéphane, le 31 juillet 2021
- ◇ Mme JOUBERT Caroline et M. BAPTISTE Nicolas, le 4 juin 2022
- ◇ Mme VAUDABLE Hélène et M. ETIENNE Christophe, le 2 juillet 2022
- ◇ Mme ORONSOSPE Y SARASQUETA Shanon et M. BORTINO Julien, le 2 juillet 2022



DECES

*Nos pensées vont aux familles endeuillées par la
disparition de leur être cher*

- ◆ Mme PIAGET Georgette décédée le 5/06/2021
- ◆ M. QUEYRAS Charles décédé le 15/10/2021
- ◆ Mme MIOLLAN Julia, décédée le 26/10/2021
- ◆ M. ACHARD Alain, décédé le 2/12/2021
- ◆ M. BERNAUDON Jean-Luc, décédé le 19/01/2022
- ◆ M. PASQUALI - BARTHELEMY Jean-Marie décédé le 28/05/2022
- ◆ M. REYMOND Denis décédé le 29/05/2022
- ◆ Mme QUEYRAS Denise décédée le 30/05/2022
- ◆ Mme HORAK Odile décédée le 18/06/2022
- ◆ Mme ROHKEN Geneviève décédée le 4/07/2022
- ◆ Mme SARRAZIN Armande décédée le 12/07/2022
- ◆ Mme ASSAUD Colette décédée le 18/07/2022

La médiathèque



Voilà maintenant un peu plus d'un an que la nouvelle médiathèque de St-Crépin a ouvert ses portes. Elle compte un peu plus de 200 adhérents et propose un programme d'animations tout au long de l'année.

Durant l'été, venez profiter d'animations spéciales, toutes gratuites !

Des ateliers créatifs pour les enfants, des lectures au jardin de l'Enclos, des rencontres végétales, des ateliers informatiques, une lecture-spectacle qui parlera de l'église de St-Crépin. Pour être au courant de la programmation détaillée, rendez-vous

Pendant l'année scolaire 2022-2023, les élèves de la classe de 3ème cycle de l'école de St-Crépin et leur enseignante Françoise Christin ont mené en partenariat avec la radio ram05 un projet d'Éducation aux Médias et à l'Information.

sur la page Facebook@mediathequesaintcrepin ou directement à la médiathèque.

Pour celles et ceux qui ne seraient pas encore adhérents à la médiathèque, n'hésitez pas à vous inscrire ! C'est gratuit, et vous pouvez emprunter jusqu'à 5 documents pendant 4 semaines. Parmi ceux-ci, des DVD, des bandes-dessinées, des romans ados et pleins d'autres à découvrir.

Si vous recherchez un livre et que nous ne l'avons pas à la médiathèque, nous pouvons peut-être le réserver à la Bibliothèque Départementale des Hautes-Alpes. Demandez à l'accueil et nous vous renseignerons.

Pour écouter ou réécouter l'émission qu'ils ont produite, rendez-vous sur l'application ou le site internet ram05.fr > rubrique Podcasts > Émissions & chroniques > Education aux médias et à l'information (EMI) > émission du 9 juin 2022 "Projet Education aux médias et à l'information avec les élèves de St Crépin"

À suivre à la médiathèque : CHOUETTE ! Tout le mois d'octobre sera consacré à la jeunesse avec plusieurs animations proposées pour les 0-18 ans. Programme à venir courant septembre 2022. En partenariat avec les bibliothèques de Guillestre, Eyglies et Risoul.

AOUT

Mardi 2, 16h30-18h

Atelier informatique

Mercredi 3, 18h-19h puis rencontre-discussion

Lecture-spectacle autour de la cathédrale d'Embrun et des églises de son archevêché, dont celle de St-Crépin, par la Mobile Compagnie.

Mercredi 10, 10h-12h / 7-10 ans

Atelier créatif : création de petits jeux recyclés

Mercredi 17, 10h-10h30 / 4-7 ans

Lecture au jardin de l'Enclos

Mercredi 24, 10h-10h35 et 10h30-11h15

Festival Potes de MarmoTs

Samedi 27, 10h-12h

Rencontre végétale en extérieur. Participation libre

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ.



MÉDIATHÈQUE
de St Crépin

Mardi 15h-18h

Mercredi 9h30-12h et 15h-18h

Samedi 9h30-12h

mediatheque@saintcrepin.com - 04 92 20 06 36



*Après avoir assuré l'ouverture et la première année de fonctionnement de la médiathèque, Marion a fait le choix de se consacrer en totalité à sa première passion : la musique. Elle nous quitte à partir du 1^{er} août pour dispenser, à plein temps, des cours de piano à l'Ecole de Musique de Guillestre. Merci à toi et bonne chance pour la suite !
Le recrutement de notre nouveau ou nouvelle bibliothécaire est en cours.*

Infos « express »



Horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 12h.

Fermé le mercredi.

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h30 à 11h30.

En dehors de ces horaires, aucune opération postale n'est possible.



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Téléphone : 04.92.45.02.71—courriel : mairie@saintcrepin.com

Site internet : www.saintcrepin.com

**RESTEZ
CONNECTÉ**

Inscrivez-vous à la lettre d'information pour recevoir les actualités !

Saint Crépin Liaison

Rédaction et administration : Mairie de Saint-Crépin

Directeur de la publication : Jean-Louis QUEYRAS, Maire

Tirage de ce numéro : 550 exemplaires - Imprimerie : Doc Innov – Briançon

